

LES CAHIERS D'EUROPE 21

JEAN MONNET, LE PROJET EUROPÉEN ET NOUS

Dans ce texte, Philippe Herzog relit pour nous et interprète les travaux de Richard Mayne, collaborateur de Jean Monnet. Dans les paragraphes en italique, il les prolonge par des propositions et une vision pour régénérer le projet européen dans le contexte actuel.

Résumé



Les notions de « petits pas » et de « fonctionnalisme » attribuées à Jean Monnet et aux fondateurs de la Communauté Européenne sont des mythes. Ils ont maintes fois proposé de bâtir une Union politique, mais les Etats ne se sont jamais accordés. Dans le monde actuel et pour vaincre les risques de décomposition de l'Europe aujourd'hui, il faut faire renaître une vision, un projet et un objectif de Communauté politique européenne.

La création d'une Communauté a commencé dans le cadre d'une alliance entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France libre, suivie d'une entente entre la France et l'Allemagne dans le contexte de la division de l'Europe et du monde en camps antagoniques. Alors que le monde a changé de base et que l'Europe est vulnérable aujourd'hui face à de multiples crises et à la montée des violences, elle a besoin de bâtir une autonomie stratégique. On en est encore loin. L'Union doit élaborer une pensée collective, se doter d'attributs d'une puissance publique, réinventer une planification et repenser sa place dans l'Alliance Atlantique. En renouvelant sa vocation d'œuvrer à la paix mondiale, elle devra apprendre à créer des relations et des partenariats d'intérêt mutuel avec toutes les régions du monde.

On oublie que les fondateurs de l'Europe unie ont commencé par bâtir des solidarités et des mutualités industrielles par temps de guerres et de reconstructions. Réduire la Communauté économique à un grand marché n'était pas la vision initiale. Aujourd'hui, bâtir des solidarités socio-industrielles et transformer le capitalisme en Europe sera au cœur d'une stratégie globale de développement humain et écologique. Seule une Cité nouvelle du travail et de la création donnera sens à une Europe sociale, car réduire les profondes inégalités qui se creusent entre nous suppose beaucoup plus et autre chose que l'harmonisation des règles.

Après la chute du communisme la tâche de réunification de tous les Européens était un formidable potentiel de progrès. Il a été largement gâché. Faire richesse de la diversité des Européens exige de forger une cohésion sociale et territoriale par des solidarités de projets où tous les peuples Européens pourront se connaître, se réconcilier et agir ensemble. Il est vital aussi de nouer dans le même esprit des partenariats durables avec les pays voisins de l'Union en les associant à elle. Dans l'Union européenne il ne doit pas y avoir plusieurs vitesses, mais une diversité de choix de coopérations, ni de clivages entre Centres dominants et périphéries abandonnées.

Jean Monnet et les fondateurs n'opposaient pas Europe des nations et Europe unie, ils cherchaient à les concilier. Confédération et Fédération n'étaient pas pour eux incompatibles. Il faut aujourd'hui trouver des réponses nouvelles au même défi : on ne pourra pas fédérer des peuples sans respecter leurs choix. Nous devons repenser la démocratie dans toute

l'Europe afin d'établir la participation des gens et de faire société. La notion de « souveraineté européenne » ne fait pas sens commun et n'a pas d'assise populaire quand les populations secouent les vieux cadres de la démocratie représentative. L'Union doit pouvoir aider les gens à vivre leur européanité comme une source concrète d'espoir dans leur vie quotidienne, et à accomplir eux-mêmes des projets transfrontières. Former une société civile européenne et bâtir une autorité européenne de gouvernement donneront corps à une Communauté capable de véritables politiques communes.

On ne peut pas rester insensibles ou cyniques face à la quête d'identité qui étreint chaque peuple européen. Au lieu d'opposer les « nationalistes » et les « pro-européens » on doit rapprocher les nations pour réussir à refonder l'Union. Celle-ci doit réapparaître comme l'œuvre de civilisation et d'intérêt mutuel qui était visée dès sa création. Chacune, chacun doit pouvoir partager une éducation européenne, acquérir une conscience commune sans préjudice de la reconnaissance des identités et enclaves nationales historiques.

Depuis longtemps je cherche à réinterpréter et relancer la notion de projet européen, qui me semble évanouie aujourd'hui. La lecture d'un essai publié par la Fondation Jean Monnet pour l'Europe¹, logée à Lausanne, m'a donné l'idée de comparer son œuvre, première réalisation d'un tel projet, à celui, virtuel, que je crois aujourd'hui souhaitable. Cet essai reprend une biographie dont l'original, rédigé par son assistant

britannique Richard Mayne entre 1966 et 1975, n'avait pas vu le jour. Je le complète avec des éléments que m'a donnés Gilles Grin directeur de la Fondation², je le reconstitue dans une problématique d'analyse accompagnée de commentaires sur les enjeux actuels³. Cet article est aussi une façon de réagir à l'ignoble pamphlet de Philippe de Villiers contre les fondateurs de l'Europe.

I – La vision et la planification

Un projet d'entente et d'union européennes se fait jour et commence à se réaliser dans le contexte des deux guerres mondiales et de la formidable reconstruction qui a suivi.

Pendant la guerre 1914-1918 les torpilles allemandes écrasent la grande flotte britannique et les ressources en équipements, munitions et nourriture se font rares. Chef de cabinet du ministre de l'Industrie le jeune Monnet convainc les dirigeants anglais et français de mettre en commun la direction de l'approvisionnement. Il leur faudra plus de deux ans pour réussir alors qu'en 1917 la situation est devenue désastreuse, en particulier pour la France. Après la guerre, Jean Monnet est de ceux qui dénoncent en vain le fardeau écrasant des réparations affligées à l'Allemagne ; ceci a fortement contribué à provoquer une inflation catastrophique dans ce pays, préparant ainsi le terrain à l'ascension d'Adolf Hitler. Le refus français de coopération, sa façon de cultiver l'esprit de revanche ne doivent pas être oubliés.

Quand éclate la deuxième guerre mondiale, dès 1940 Jean Monnet propose au général de Gaulle et aux Anglais un projet global d'union franco-britannique. La réception sera polie. Mais la nécessité d'une mutualisation des efforts apparaîtra vite : l'énorme supériorité de la flotte aérienne allemande se traduit par l'écrasement de celles de la France et du Royaume-Uni. Mais la France est sous Vichy et les Britanniques ne peuvent consentir l'effort de production. Jean Monnet et l'Écossais Arthur Purvis établissent un bilan entre les besoins et les ressources en équipements et approvisionnements. Le déficit est considérable, passer des commandes aux Américains

est un impératif catégorique (même les Russes ont dû y recourir). Les Anglais assument, ils prennent toute la charge. De créanciers du monde extérieur qu'ils étaient, ils deviendront lourdement débiteurs. Grâce à Roosevelt qui devra convaincre le Congrès, le « Victory Program » représentera pour les Américains un effort massif de production équivalent au double de leur budget tout entier dans les seules années 1942-1943. John Maynard Keynes est admiratif : « Monsieur Monnet a raccourci la guerre d'un an ».

La variété des activités de Jean Monnet, visionnaire et homme d'action, donne le vertige. Né en 1888, bien que très bon élève il ne passe pas la deuxième partie du baccalauréat, son père l'envoie à Londres puis au Canada comme voyageur de commerce pour faire connaître et diffuser la marque de cognac familiale. En ces temps c'était la vie d'un aventurier, il parcourt trois continents, sa réussite est grande. A 26 ans il est rompu au commerce international. Après la première guerre mondiale, où il s'est illustré comme un inventeur d'une coopération inédite entre alliés, il devient secrétaire général adjoint de la Société des Nations, l'institution internationale pour la paix. Elle ne tient pas ses espoirs, il en tirera des leçons. Il participe à réhabiliter la banque d'Autriche ; se marie à Moscou avec Sylvia, une artiste peintre Italienne, lieu choisi pour que sa compagne ait pu divorcer ; et il passe deux ans en Chine comme banquier. Pendant la deuxième guerre mondiale il sera techniquement fonctionnaire britannique aux États-Unis pour les missions que l'on sait, avec un passeport qui lui a été directement confié par Churchill. Après

¹ « *The Father of Europe, The life and times of Jean Monnet* », original draft by Richard Mayne, New and Revised text and compilation of text by Clifford P. Hackett (2019)

² Il a publié « le chemin de l'intégration européenne » dans « *Les fondations de l'Europe unie* », Gérard Bossuat, ed.

³ Dans le prolongement de mon livre « *D'une révolution à l'autre. Mémoires* », Le Rochet (2018) et de « *Une passion d'Europe* », entretien avec Jacky Fayolle, publié par la revue *Variations* et en supplément dans les *Cahiers Europe 21* (2019).

la création du plan Français, il devient en 1952 président de la CECA, qu'il conduit à un train d'enfer, mais il n'aime pas la fonction d'administrateur, c'est un bâtisseur d'institutions pour la paix, il poursuivra sa tâche d'inspirateur politique pour la construction de l'Europe.

Quand le général de Gaulle confie à Monnet la responsabilité de mettre en place un plan Français pour la reconstruction, il faut un soutien extérieur qui ne peut être qu'américain. Ce plan sera un plan d'importations mais il vise déjà l'objectif décisif : accroître rapidement la production et la productivité pour réaliser le plein emploi et relever le niveau de vie. Monnet applique ses méthodes, il prépare les feuilles de route pour six secteurs industriels clés, les travailleurs sont appelés à retrousser leurs manches par le secrétaire général du Parti Communiste Français Maurice Thorez, l'investissement public est massif et la Sécurité sociale est créée. Monnet et ses proches auraient souhaité un plan commun au sein d'une union franco-britannique qui aurait pu associer d'autres pays européens. Elle aurait accompagné le plan Marshall d'aide aux Européens, dont la gestion n'a pas été unilatérale mais confiée à une fondation de coopération économique. Conscient néanmoins de la dépendance envers les Etats-Unis, Monnet voulait que l'Europe devienne indépendante tout en travaillant avec les Américains sur un pied d'égalité. Mais l'idée de créer une institution consacrée à la coopération en Europe ne passera pas au Royaume-Uni, et après plusieurs échecs il faudra se tourner vers l'Allemagne. Adenauer le Rhénan disait dès 1920 qu'« une paix durable entre la France et l'Allemagne ne peut être atteinte que par l'établissement d'une communauté d'intérêt économique entre ces deux pays ». L'idée d'un rapprochement franco-allemand vient de Churchill

dès 1946. Monnet et ses proches (Pierre Uri, Etienne Hirsch ...) la reprennent et la concrétisent par la création d'une communauté du charbon et de l'acier sous l'égide d'institutions européennes. Robert Schuman fera accepter ce projet de justesse par le parlement français en 1950, il sera ratifié et mis en place en 1952, élargi ensuite à l'énergie nucléaire par le Traité Euratom signé en 1957.

La France a renoncé à la planification nationale depuis les années 1980. C'est une lourde faute. Finie la mobilisation du peuple français pour la croissance et l'emploi. Le contraste est saisissant avec la Chine et à bien des égards avec le système industriel américain. Quant à l'Union Européenne, elle ne s'est pas dotée d'un système de prospective et de planification, ce qui est un handicap potentiellement mortel pour l'avenir. Certes il ne s'agit plus de répondre à des besoins de guerre pour mutualiser des ressources. Mais la solidarité de production dont fait encore état le Traité de Rome en 1957 est encore plus nécessaire dans tous les pays européens aujourd'hui en regard des nouveaux besoins humains, écologiques et productifs, pour s'appropriier les nouvelles technologies et faire face à la compétition mondiale. Une stratégie industrielle commune doit permettre de construire des chaînes de création de valeur ajoutée européenne reliant recherche, formation, production et commercialisation. Comme jadis, mais autrement et à une toute autre échelle, il faudrait mutualiser des ressources et partager des objectifs d'intérêt commun dans de grands secteurs d'activité. Ceci permettrait d'accroître l'efficacité des investissements et devrait faire appel à une vaste concertation des projets suivie d'une coopération durable entre les entreprises, les collectivités territoriales et les Etats⁴.

II – L'alliance à l'Ouest

La formation de la Communauté Economique Européenne a reposé sur l'alliance de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France libérée après le régime de Vichy. Monnet écrit en 1943 « il n'y aura pas de paix si les Etats se reconstituent sur la base de la souveraineté nationale avec tout ce que cela implique (...) leur prospérité ne sera possible que si les Etats d'Europe forment une fédération qui en fait constituera une unité économique unique ».

Dans la diversité de leurs croyances et de leurs sensibilités les chefs politiques de la Résistance se sont réunis en juillet 1944 et ils ont affirmé : « seule une union fédérale pourra assurer la préservation de la liberté et de la civilisation sur le continent européen, apportant ainsi une renaissance économique et permettant au peuple allemand de jouer un rôle pacifique dans les affaires européennes ». Le général de Gaulle imagine aussi « une fédération stratégique et économique entre la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas à laquelle la Grande Bretagne pourrait adhérer ». Mais pour Monnet il revenait au Royaume-Uni, grand artisan et pivot de la victoire, de prendre l'initiative. Malgré plusieurs tentatives il ne parviendra pas

à convaincre ses amis. Si Churchill appelle à la création des Etats-Unis d'Europe dans son célèbre discours de Zurich, il sous-entend néanmoins que la Grande-Bretagne n'en fera pas partie. Reprenant sa suggestion faite en 1943, l'Assemblée du Conseil de l'Europe est créée en 1949. Mais placé sous l'égide de la Convention de la protection des droits de l'Homme et auprès d'une Cour de Justice, ce Conseil n'aura pas le statut d'une assemblée législative. Plus tard, quand commenceront les négociations pour la création de la CEE, les Britanniques ne s'engagent pas mais ils veulent prendre part aux « conversations ». Accepter seulement de converser pour négocier, observe Monnet avec dépit, serait ne pas vouloir fonder une institution sur des principes, donc se résigner à un simulacre.

« Le prix de la victoire » pour les Britanniques, a consisté à préserver leur indépendance, celle d'une grande puissance il y a peu, qui souhaitait gérer librement ses relations avec les Etats-Unis, le Commonwealth et le continent. En 1956 le Royaume-Uni propose de mettre en place une zone de libre-échange. Monnet explique que cela reviendrait à vouloir résoudre les problèmes entre

⁴ Philippe Herzog « Une stratégie industrielle européenne fondée sur la coopération », revue *Confrontations Europe*, Hors-série, supplément au n°98 d'Avril-Juin 2012

les nations sans avoir d'abord essayé d'identifier leur intérêt commun ; par contre, après avoir institué une Communauté pour mettre en place le futur marché commun il serait possible, disait-il, de l'inscrire dans une zone de libre-échange. Quand le Traité de Rome crée ce marché commun en 1957, avec six pays membres, il est apparu rapidement attractif à l'extérieur. Ainsi la Grèce et la Turquie ont voulu y être associés. La Grande-Bretagne cherche à contre-attaquer, en réunissant un « groupe des 7 » avec l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse, afin de créer une association européenne de libre-échange en concurrence avec la CEE. Les Américains étaient réservés voire hostiles, cette association ne pourra pas prendre son envol. Macmillan reconnaît en 1960 que « nous nous sommes trompés en restant hors de la CECA et Euratom », et Edouard Heath déclare garder ouverte l'option d'entrer dans le marché commun. Personne ne savait comment de Gaulle réagirait en cas d'une telle demande, jusqu'alors il avait laissé la porte ouverte.

L'attitude britannique a toujours été, résume Richard Mayne de « négociier maintenant, rejoindre ensuite » tandis que pour Jean Monnet c'était « se réunir maintenant, négocier ensuite ». En fait, pour l'assistant biographe le désir britannique de séparation des rôles entre le Royaume-Uni et la Communauté a toujours existé. L'éditeur du manuscrit de Richard Mayne écrit que ni Monnet ni Mayne lui-même n'ont jamais « semblé vouloir envisager que la Grande-Bretagne recherchait seulement à réaliser des objectifs économiques, et non pas politiques, dans sa marche vers l'Europe ». *Le Royaume-Uni n'a jamais admis l'engagement qui est inscrit dans le Traité de Rome de participer « à une union toujours plus intime (closer) ».* Dans un sondage récent 60% des Britanniques disent ne pas s'identifier du tout comme européens⁵. Par contre sur le continent la plupart des gens s'identifient en même temps comme nationaux et européens et ne veulent pas quitter l'Union européenne. Mais on peut se dire européen et en même temps cultiver toujours la souveraineté nationale. Nous-mêmes, Français, sommes-nous vraiment au clair avec notre désir ou non d'Union politique ?! Partout règne la confusion des sentiments.

Les dirigeants américains de l'époque ont conditionné le plan Marshall à la réalisation de l'unité des européens sans imposer sa conception de façon unilatérale. Mais la volonté d'endiguer la poussée du communisme sur le continent s'est accompagnée d'une forte pression pour intégrer l'Allemagne dans la Communauté Economique Européenne. Plus tard, en janvier 1962, le président Kennedy a proposé « un partenariat ouvert entre les Etats-Unis et l'Europe » et déclaré « Ich bin ein Berliner ». Il avait en vue un traité commercial entre les Etats-Unis et une CEE rejointe par le Royaume-Uni. Jean Monnet n'était pas contre un partenariat bien entendu, mais il n'était pas dupe. Dans une note

personnelle rédigée en 1965 il écrit : « l'URSS et l'Amérique sont alliées contre l'intégration et contre le mouvement de l'histoire ». Il a compris que l'Europe doit mettre en commun ses moyens matériels pour être capable de jouer un rôle historique. Mais plus visionnaire encore, comme le souligne Gilles Grin, « ayant découvert très jeune le vaste monde, il est aussi conscient de l'émergence de grands ensembles intégrés qui ne laisse d'autre choix à l'Europe que de s'unir ». Et selon les propres mots de Monnet cette union est une contribution à la civilisation mondiale (ce que Schuman avait écrit dans sa déclaration de 1950). Le « Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe » (créé autour de lui en 1955) continuera de promouvoir la volonté d'une Europe unie dans cet esprit.

Désormais la question des alliances se pose tout autrement pour l'Europe⁶. Le monde de MM. Trump et Xi va perdurer. Or l'Europe est profondément dépendante de la puissance économique et militaire des Etats-Unis dans un monde où les puissances étatiques et privées font leur lit du libre-échange et où les violences progressent à la mesure de leurs rivalités. Aussi l'Union Européenne doit se poser la question de notre sécurité collective en repensant sa place dans l'Alliance Atlantique⁷. Plus encore elle doit se forger une autonomie stratégique pour devenir un acteur global qui porte une nouvelle vision pour la paix et le développement dans le monde. A cet effet elle doit se doter d'attributs de puissance publique pour une action conforme à sa vocation, en nouant des liens d'intérêt mutuel avec toutes les grandes régions du monde dans une optique de co-développement, et non pas de simple libre-échange. Il faut repenser les solidarités internationales pour construire les biens communs de l'humanité.

Or entre ce besoin d'une Europe ouverte sur le monde, ayant confiance dans sa capacité de le transformer, et la demande prédominante d'une « Europe qui protège », le contraste est grand aujourd'hui. De plus, parler d'autonomie stratégique exige évidemment de vaincre nos profondes divisions intérieures en nous demandant plus avant ce que nous voulons faire ensemble. Identifier le Territoire européen où se noueront des solidarités fortes et durables avec les plus proches voisins de l'Union est nécessaire. Si le Royaume-Uni sort, nous devons lui proposer un statut d'Etat associé⁸ qui dans certains domaines, par exemple la sécurité collective, prendra place aux décisions où une synergie s'impose. L'Union devra aussi cesser de rejouer l'esprit de guerre froide avec la Russie, cette autre partie d'Europe, et lui proposer une coopération durable inscrite dans un statut d'Etat associé. Alors que les peurs et les divisions vont de pair j'entends l'avertissement de Jean Monnet : « si l'Europe doit être construite par la peur, il vaut mieux ne pas la construire du tout ». A défaut d'une espérance une communauté de destin serait perdue, âme, corps et esprit !

⁵ cf "Brexit and British Politics", Geoffrey Evans, Anand Menon (2017)

⁶ Philippe Herzog « L'alliance des Européens en devenir », revue *Inflexions* éditée par l'Armée de Terre (2019)

⁷ « Vers une armée européenne ? » Entretien de la Défense Européenne en Sorbonne (16 mai 2019). Cf La revue de Confrontations Europe

⁸ Dans mon livre « D'une Révolution à l'autre. Mémoires » je soumetts une hypothèse au débat : autour d'une Union Européenne ayant réussi à fédérer ses membres (c'est-à-dire à faire vraiment force de leurs liens), on pourrait former avec nos voisins et amis une sorte de grande Confédération des Etats européens et associés, qui renforcerait encore notre capacité d'autonomie stratégique.

III – L’entente sur le continent

La question des rapports de coopération à imaginer avec l’Allemagne, pays central en Europe, s’est posée concrètement en 1918 dans un contexte de désagrégation des Empires. Keynes a claqué la porte du Congrès de Versailles où il participait comme observateur, prônant en vain cette coopération contre la volonté française d’imposer une charge massive à l’Allemagne au titre des réparations. Monnet fit trois tentatives en vain auprès du gouvernement français pour la réduire. Lorsque ployant sous cette charge l’Allemagne dût interrompre ses livraisons de charbon, la France envahit la Ruhr. L’Allemagne devant payer en emprunts ou en cash pour ses importations vitales, le mark s’effondre et l’inflation galopante ruine son économie. On comprend qu’Adenauer ait envisagé une communauté Charbon Acier dès cette époque. Mais sait-on que Trotski a écrit, dans un moment de clairvoyance remarquable : « non seulement la question de la Ruhr, c’est-à-dire du carburant et de l’acier européens, mais aussi celle de la répartition, pourront être parfaitement être résolues dans le cadre d’Etats-Unis d’Europe » ? Pour lui ceci devrait être réalisé par les travailleurs eux-mêmes. Pour Lénine, « dans un régime capitaliste les Etats-Unis d’Europe seraient soit impossibles soit réactionnaires ».

Alors que la guerre éclatait en Corée, beaucoup pensaient que la guerre froide allait dégénérer en guerre tout court. Aussi l’idée d’une armée européenne se fait jour. De Gaulle la défend et il propose lui-même d’incorporer une force allemande. Monnet y travaille avec sa méthode classique : établir un bilan besoins/ressources et un fond commun pour l’armement. Sans succès, comme il le craignait ce sont les Etats-Unis qui ont pris l’initiative. Dean Acheson envoie un « missile diplomatique » : inclure les forces de l’Allemagne dans l’OTAN. La France n’est pas d’accord, elle propose un plan Pleven pour l’Europe auquel Monnet a contribué. Les Etats-Unis l’acceptent, mais sans attendre ils commencent à intégrer les troupes allemandes dans l’alliance. Le plan Pleven est au point en 1952 au moment où l’accord CECA est finalement ratifié. Schuman et De Gasperi avancent alors l’idée audacieuse de lier le projet de communauté européenne de défense à un projet d’union politique. Michel Debré accepte la création d’une « Autorité Politique Européenne », à condition qu’elle ait un caractère politique confédéral. Une assemblée ad-hoc est formée pour y réfléchir, Monnet participe. La CED et la CECA devaient se fondre dans cette Communauté Politique Européenne quand de Gaulle déclare que ce projet, dont il désigne Monnet comme l’inspirateur, est monstrueux : « supprimons l’armée française et le commandant en chef de cette armée européenne sera Américain⁹ ». Le Parlement français rejette le projet de CED en 1954. Cela dit, les Anglais ne voulaient pas en faire partie et la social-démocratie y était opposée, comme elle s’était opposée à la CECA. Ce n’est qu’en 1956 que les socialistes allemands s’inscrivent enfin dans le projet de

communauté européenne, qui aura été largement l’œuvre politique de démocrates chrétiens. Dans le contexte de la création de la CEE, Monnet accepte l’idée d’une Confédération politique, « meilleur moyen [d’avancer] dans les circonstances actuelles ». Cela ne suffit pas pour se rapprocher avec de Gaulle qui préfère une « concertation régulière des ministres des pays membres dans les champs communs », devant rester subordonnée aux gouvernements nationaux. Un plan Fouchet est alors présenté mais, Confédération ou Autorité, l’hypothèse n’est mûre. Seul le projet d’une communauté économique européenne, en fait un marché commun, aboutira. Optimiste néanmoins Jean Monnet déclarait « les Etats-Unis d’Europe ont commencé, une Fédération qui respecte les réalités nationales profondes ». En 1960 il pensait encore qu’une Confédération mènerait un jour à une Fédération comme en Suisse. En 1971 il doit reconnaître « ce ne sera pas une Fédération ... mais quand même une Union ».

En fait le momentum politique fera en effet défaut. Le Royaume-Uni l’aura pour le moins freiné en avançant sa volonté concurrente d’une zone de libre-échange. Dans ces conditions, de Gaulle, non sans raison, dit clairement non à l’entrée du Royaume-Uni dans la CEE en 1963. Et il se tourne vers l’Allemagne : « les 6 n’existent plus, un traité franco-allemand doit rendre possible une coopération plus forte [que la CEE] et les 4 autres suivront ». L’importance de l’image de de Gaulle et Adenauer main dans la main et de celle du Traité de l’Elysée de 1963 me paraît largement sous-estimée aujourd’hui : il s’agissait d’une véritable réconciliation franco-allemande où la perspective d’une communauté politique était encore présente. Mais elle ne reposait pas encore sur la confiance mutuelle entre les peuples que cela suppose. Monnet a voulu inscrire un préambule au Traité de l’Elysée pour préciser qu’il n’affecterait en rien les Communautés déjà en place. Le Bundestag n’a pas accepté cette proposition, préférant affirmer séparément « les buts allemands » qui incluent l’admission de la Grande-Bretagne et l’unification de l’Europe.

Poursuivons en nous projetant au-delà du vécu de Richard Mayne. L’Allemagne était d’autant plus à l’aise avec la formation d’un grand marché intérieur ouvert au commerce mondial qu’elle adoptait une stratégie industrielle lui permettant de devenir un leader mondial à l’exportation. Le contraste avec la France était saisissant. Maurice Allais notre prix Nobel d’économie n’avait pas tort de réagir violemment lorsque la mise en place du marché unique est décidée au tournant des années 1980-1990 : « le dogme du libre-échange [est allé de pair avec] l’abandon d’une préférence communautaire sans débat explicite ni étude sérieuse »¹⁰. La divergence entre ces deux pays ne sera pas moins grande quand, après la chute du mur de Berlin, l’Allemagne accueillera d’autant plus positivement le rapprochement avec l’Europe de l’Est qu’elle s’y

⁹ Ironie du sort : quand aujourd’hui on reparle d’armée européenne, des professionnels disent que dans les conditions actuelles de segmentation des outils et des cultures entre européens, une défense européenne reste forcément sous commandement américain. Ils donnent à mesurer l’ampleur de la tâche à accomplir pour bâtir une autonomie stratégique et opérationnelle entre nous.

¹⁰ « Repenser la construction européenne », les Echos (7 mars 1994)

préparait activement. La clairvoyance du socialiste Willy Brandt mérite à cet égard d'être saluée. Au contraire la France n'a fait que se résigner à la réunification des deux Allemagnes puis déplorer ensuite l'élargissement à l'Est, qui heureusement s'est fort justement imposé. Plus encore, alors que Wolfgang Schäuble a proposé de passer à l'étape de l'union politique européenne en 1994, Jacques Chirac et la classe politique française ne veulent même pas répondre. Lui-même et beaucoup d'autres n'ont accepté d'aller à l'euro qu'à contrecœur, un choix dont MM. Mitterrand et Kohl ont été les artisans. Dès lors, tout était prêt dans les années 1990 pour que l'Allemagne devienne le centre de gravité de la Communauté européenne,

tout en étant aussi à l'aise que les Anglais dans le grand marché. Mais elle n'est plus intéressée à une union politique. Même la coordination économique entre les Etats est restée inconsistante lors du passage à l'Union monétaire, ou plutôt elle est restée biaisée et déséquilibrée sous la forme du plan de stabilité budgétaire. Une véritable coopération économique n'a pas été mise en place. Nicolas Sarkozy a pris l'initiative lorsqu'il a fallu faire face à la crise de 2008, puis Angela Merkel a pris la position centrale, mais l'Union n'a pu avancer que cahin-caha alors que les défis se sont accumulés. Maintenant la crise est devenue politique. Ceci amène forcément à refaire face au vieux problème des souverainetés.

IV – La relation entre économie et politique

En 1955 Monnet pensait qu'une Union politique était urgente face aux nouveaux défis mondiaux, notamment pour éviter une guerre atomique. Mais ceux qui voulaient aller directement vers cette Union politique en la liant à une communauté de défense venaient d'échouer. Avec la CECA et la réouverture du commerce extérieur l'espace économique commençait à peine à se construire. La création d'un marché commun s'est alors imposée grâce à un consensus politique en Allemagne et à la pression américaine. Le projet de CEE fut un vaste chantier auquel Jean Monnet et son Comité pour les Etats-Unis d'Europe ont œuvré sans relâche. Depuis le Traité de Rome l'approche de l'économie par le marché a prévalu mais les propositions de Jean Monnet pour créer de nouveaux plans sectoriels européens mutualisés dans les domaines des transports et de l'énergie n'ont pas abouti (sauf pour le nucléaire). La perspective d'une Union industrielle va s'éloigner durablement. Jean Monnet s'est alors consacré à l'objectif d'entrée du Royaume-Uni dans la CE. En vain. Lorsque cela se fait en 1973 il a cru que les Britanniques seraient « capturés par la dynamique de l'Union ». Mais non. D'ailleurs ses deux assistants britanniques Mayne et Duchêne n'étaient pas du même avis, sans doute connaissant mieux les limites de l'europanisme de leurs concitoyens. Duchêne quitte ses fonctions en 1962, Mayne ensuite en 1966, alors que le pouvoir d'influence de Jean Monnet est en recul.

Mais l'objectif d'une monnaie unique envisagé par Monnet dans une note de 1952 s'est fait jour. L'idée est de l'économiste Robert Triffin, et avec l'appui de Raymond Barre un plan initié par Pierre Werner fixe la réalisation de cet objectif à 1980. Jacques Delors relancera avec succès la création de cette Union monétaire alors qu'une violente instabilité monétaire divisait l'Europe et menaçait le marché commun. Mais Delors restera amer après le Traité de Maastricht. Sa volonté d'une politique économique commune par voie de coopération n'aura pas de suite ; le plan d'investissement qu'il a proposé aux Etats pour développer les infrastructures et l'emploi ne sera même pas discuté. Après une difficile ratification du Traité en 1992, une forte opposition populaire a commencé à faire jour. Les dirigeants européens ont sous-estimé les consé-

quences de l'interdépendance créée au sein du grand marché conçu sous le règne de la concurrence sans solidarités industrielles, en particulier la concurrence qui s'est développée entre les travailleurs. Comment ne pas se rappeler la charge de Maurice Allais en 1994 : « le dogme du libre-échange ... c'est la perspective d'un abaissement relatif considérable des salaires des travailleurs moins qualifiés, et comme ceci est impossible vu les salaires minimaux, nous aurons un chômage de plus en plus massif ... Un libéralisme authentique ne peut être mis en œuvre que dans un cadre politique bien défini, réellement démocratique, avec une autorité politique qui soit un exécutif responsable devant le Parlement Européen ». Dès lors la question sociale a surgi et les gens mettent en cause ce que fait l'Union. Le drame est que la réponse à cette question a été laissée à la seule responsabilité des Etats nations et carrément séparée de la question économique. Dans l'Union Européenne, la communauté économique est ravalée à être un grand marché avec des solidarités industrielles très faibles et sans politique économique commune. Dès cette époque j'ai stigmatisé la carence de ces solidarités et le caractère incomplet et déséquilibré du grand marché. Ainsi il n'y a toujours pas de marché européen du travail et de la formation, par contre la liberté de circulation des capitaux est effective. Elle est utilisée par le grand capital dans un espace de marché ouvert qui financiarise l'économie en refusant l'intervention publique (sauf dérogations). Les temps ne changent que lentement. Une supervision financière a été mise en place, une Union bancaire et une Union fiscale s'amorcent et aussi un plan d'investissement, quoique de façon technocratique et sans véritable budget, et l'on reparle de politiques industrielles. Mais le consensus à cet égard n'existe ni en Allemagne ni en France ni ailleurs. On n'a toujours pas compris que les Etats ne peuvent pas rester séparément les « maîtres » de la production et de l'aménagement du territoire. L'internationalisation de la production signifie que les éléments de chaque produit ou service sont conçus, fabriqués et échangés dans de nombreux pays en même temps, qui plus est en dépendant des technologies du numérique qui en capturent la signification et les conséquences, ce qui divise les peuples tant que des solidarités et infrastructures industrielles

puissantes ne seront pas mises en place pour établir des logiques de bien commun.

Il ne faut donc pas s'étonner si le sujet phare du « social » européen n'est vu que sous l'angle de la protection des travailleurs, en fait ceux de l'Ouest et de leurs acquis, et que cette protection est comprise en France contre les supposés gêneurs de l'Est. Mortel aveuglement. Les paroles et paroles sur le social dans les programmes comme dans les règles ne devraient pas masquer ce vice de construction fondamental : nous n'avons pas bâti une cité commune du travail en Europe. Non pas pour se protéger chacun chez soi mais pour mutualiser les efforts qui concourraient à l'élévation de tous et au retour à un plein emploi. Cette division intra-européenne du travail, cette perspective d'une cité du travail en Europe qui est la mienne me paraissent être des conditions sine qua non d'une fraternisation et d'une reconnaissance mutuelle sans lesquelles il ne peut y avoir d'Union politique. De même, quand face à l'impératif écologique on essaie

d'avancer par des règles homogènes, comment ne pas voir la carence d'une économie politique de l'écologie qui implique des solidarités dans les différents secteurs d'activité, qu'il s'agisse de formation des hommes et des femmes, d'agriculture, de transport, d'habitat, d'énergie ou de production ?

La négligence de relations socio-industrielles par lesquelles les travailleurs des différents pays pourraient se connaître, se confronter et apprendre à partager les défis contemporains de l'internationalisation de la production est très grave. Dans l'économie globalisée actuelle la solidarité humaine et productive qui existait au sein de l'Etat-nation sur le territoire national est brisée, il faut donc tenter de la reproduire au niveau européen par une mutualité. A défaut, la formation des chaînes de création de valeur est laissée au pouvoir des grandes puissances et une valeur ajoutée européenne qui impliquerait des choix publics n'existe pas encore. Notre communauté de marché n'est pas une communauté économique !

V – Souveraineté et démocratie

Revenons à Jean Monnet et sa vaste expérience des problèmes des souverainetés nationales et de leur résilience. Il a vécu la déception de la Société des Nations et compris les limites des grandes organisations internationales en cas de conflit. Il reprochait à de Gaulle de ne miser que sur la coopération entre les Etats, effectivement elle s'est toujours révélée bien trop faible pour faire face aux réalités. Après la deuxième guerre mondiale il y eut besoin de l'arbitrage du droit entre les vainqueurs et les vaincus, donc aussi d'une institution commune qui lui donne force et soit capable de le garantir. C'est ce qui explique cette création originale qu'est la Commission. Pour autant Monnet, pragmatique, était également favorable à la mise en place d'un Conseil européen des chefs d'Etats. Il sera établi en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt. Mais la suppression de la règle de l'unanimité souhaitée par Jean Monnet n'a pas eu lieu. Monnet a dit aussi qu'il y aurait besoin de créer un gouvernement européen, sans en définir une forme préalable.

Il ne faut pas exagérer l'opposition entre Monnet et de Gaulle. En 1969, après le départ du général, Richard Mayne interroge Monnet : De Gaulle a-t-il facilité ou entravé le processus d'unité européenne ? Monnet reste silencieux un long moment. Puis il répond : « je pense que c'est les deux. Il a développé la notion de communauté sans la Grande-Bretagne mais il quand même développé la notion de communauté et, en même temps, et de façon contradictoire, la notion d'une France gardant les mains libres ». Comme nous l'avons vu de Gaulle et Monnet ont plusieurs fois collaboré et Monnet était ouvert à l'idée de Confédération. Pour reconstruire et moderniser la France de Gaulle ne pouvait que vouloir que la France garde les mains libres, puis comme le souligne le biographe anglais, dès que la solution au problème de l'Algérie était en vue il a accepté la création de la CE ... tout en étant gêné et hostile au rôle central qui fut confié à la Commission.

Outre le rapport au Royaume-Uni, la grande divergence entre de Gaulle et Monnet porte donc sur l'exercice de la décision politique commune. En 1962 Monnet défend et précise ainsi le fonctionnement de la Communauté : « après essais et erreurs une méthode s'est développée sous la forme d'un échange régulier entre un corps européen responsable pour les solutions aux problèmes communs [la Commission] et les gouvernements des pays membres qui mettent en avant les points de vue nationaux. C'est une approche totalement nouvelle. Elle ne crée pas un gouvernement central mais il en résulte une communauté où les décisions sont prises au sein du Conseil des Ministres, car ceci rend possible sans risque d'abandonner la règle de l'unanimité ». Mais cette conception n'a pas résisté à l'expérience. Introduire la voix du peuple, Monnet y pensait, mais cela n'a pas été fait.

Dans le cadre des Etats-nations un gouvernement légitime et efficace doit incarner une volonté populaire et concentrer la force d'une collectivité. C'est cela la « souveraineté » imaginée par la modernité classique. Mais elle est minée de l'extérieur quand dans la globalisation l'Etat n'est plus maître du territoire, et de l'intérieur les peuples sont de plus en plus à l'étroit dans les cadres de la démocratie « représentative » où ils délèguent leurs pouvoirs. Ils prennent la parole, se servent des réseaux sociaux, bousculent les dirigeants, beaucoup aspirent à participer aux décisions. S'ils ne peuvent pas le faire aussi au niveau européen, elle ne sera jamais démocratique à leurs yeux. Et le Parlement européen, même si ses pouvoirs étaient consolidés, ne serait jamais qu'un lieu de délégation. Il faut construire la participation à la base dans chaque pays, et en même temps que les gens puissent vivre leur européanité dans leur vie quotidienne et dans des projets communs. Sinon les divisions actuelles s'accroîtront et adieu les solidarités nécessaires. Or la gouvernance par les règles et par les rencontres au sommet du Conseil européen ignore

ces besoins de participation et de solidarité. On scrute par sondages les « demandes » de la base : « voulez-vous plus d'écologie, de protection, une armée européenne... ? Mettons cela dans des programmes sous forme de catalogue à la Prévert... L'Union va délivrer les réponses à votre place ». Ceci n'a que trop duré. Sans repenser la démocratie en Europe, il n'y aura pas de Communauté politique. La formation d'une société civile européenne qui mobiliserait les porteurs de projets et organiserait leurs accès aux institutions devrait apparaître comme une absolue priorité.

En même temps on pourrait avancer sur la question du gouvernement de l'Union. Dans son livre « Se reposer ou être libre¹¹ », Michel Barnier propose l'élection d'un président de l'Union par un Congrès réunissant des députés européens et nationaux. Ceci épouse la culture politique des Français : sondés en mai 2019 sur l'idée d'une élection de ce président directement au suffrage universel, 2/3 des Français sont pour. Ils ont besoin non seulement d'une incarnation du pouvoir mais aussi de pouvoir le choisir et le démettre le cas échéant. Pour ma part, intéressé par l'expérience suisse, j'avance l'idée d'un

gouvernement composé d'un petit nombre de Ministres qui seraient membres de la Commission et du Conseil européen en même temps. Placé sous mandat dans le contexte des élections législatives européennes, il serait en charge de la promotion des politiques communes dans les grands champs ou secteurs dont Monnet comme de Gaulle parlaient jadis. Il faudrait se tourner vers les peuples pour qu'ils choisissent ces « secteurs » et puissent participer à l'élaboration de ces politiques. Elles pourront être réalisées par coopérations renforcées si l'on fait sauter le verrou de l'unanimité au Conseil européen, et si parallèlement la réforme du grand marché et la création d'un véritable budget sont engagées. Sachant qu'un peuple européen n'existe pas encore et que de nombreux peuples nationaux existent qui souhaitent le rester, la perspective de communauté politique que je m'efforce de renouveler appelle une sorte de compromis historique entre l'Europe des nations et l'Europe fédérale, ou plutôt un dépassement de leur opposition dès lors que les peuples pourraient nouer eux-mêmes les solidarités et participer aux choix collectifs. C'est une œuvre de civilisation.

VI – Civilisation, culture et projet

A la première réunion des membres des Assemblées de la Communauté et du Conseil de l'Europe en 1953, Jean Monnet déclare : « voici longtemps que j'ai été frappé d'une réflexion faite par le philosophe suisse Amiel qui disait : « l'expérience de chaque homme se recommence. Seules les institutions deviennent plus sages ; elles accumulent l'expérience collective, et de cette expérience et de cette sagesse les hommes soumis aux mêmes règles verront non pas leur nature changer mais leur comportement graduellement se transformer ». Dans une déclaration le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe écrit en 1964 « à l'intérieur de nos nations, nous avons créé des institutions qui permettent aux citoyens d'un même pays de débattre de leurs problèmes, de leur donner des solutions qui deviennent alors la loi commune, cependant que d'autres institutions veillent à son application. Nous n'admettons plus que les notions de force, de supériorité et de domination règlent les relations entre les citoyens. Pour établir ces mêmes conditions entre les pays d'Europe, il n'est pas d'autre moyen que d'appliquer entre eux la même méthode que nous appliquons tous à l'intérieur de nos frontières ... ainsi les européens, tout en restant profondément attachés à leur nation, auront tous ensemble le sentiment d'appartenir à la même communauté ... c'est le processus même de la civilisation. En dehors de cette voie il n'y a que le retour au nationalisme et à l'esprit de supériorité qui ont entraîné le monde au désastre. » Et à l'été 1966 Jean Monnet met quelques notes pour lui-même où il esquisse son point de vue pour la civilisation :

« Liberté signifie civilisation,
Civilisation signifie règles et institutions,
C'est un privilège d'être né dans notre civilisation,
Allons-nous limiter ces privilèges à l'intérieur
des frontières nationales,

Ou allons-nous les étendre à d'autres que nous ?

Nous devons maintenir notre civilisation
qui est tellement en avant sur le reste du monde [!]
et l'organiser vers la paix ».

Ainsi Jean Monnet a bien conçu son action en cultivant une notion d'avancée de civilisation ancrée dans la formation d'institutions économiques et politiques. La notion d'une « Europe des petits pas » qu'on lui accole est un mythe. Jean Monnet avait une vision du long terme et il était un fédéraliste.

Sachant qu'une civilisation est aussi une culture, des croyances, des mentalités que des sociétés partagent sur une longue période, je me suis interrogé sur les rapports entre Jean Monnet et la culture européenne. Selon Jack Lang, Jean Monnet aurait dit « si c'était refaire je commencerais par la culture ». Voilà un autre mythe, on ne trouve aucune trace d'une telle réflexion me confirme Gilles Grin, ajoutant que ce n'est pas le style de Jean Monnet et que la culture n'a jamais été un axe d'entrée dans sa conception de la construction de l'Europe. Quelle connaissance avait-il des grands intellectuels précurseurs de l'idée de fédération européenne, quelle discussion aurait-il eu avec la pensée humaniste de son temps, celle des autres créateurs de la communauté tels que Robert Schuman ? Une recherche sera utile. Car si l'Europe a toujours été un projet politique, celui-ci a toujours été inspiré par la vie de l'esprit et il a toujours impliqué une conscience commune, une communauté de pensée autant que d'action.

J'ai voulu remémorer dans les points précédents comment un tel projet a pu prendre corps après-guerre, puis comment sa réalisation a manqué de souffle de la fin des années 60 au début des années 80, puis comment la relance delorienne a avorté. Aujourd'hui, frappée d'indifférence et victime d'une véritable déculturation

l'idée de projet reste en friche, sauf à se contenter de déclarations sans contenus ou de programmes prétendant définir l'intérêt européen mais concoctés de différentes façons par les partis nationaux. La notion même de projet est dévitalisée. Certes la résilience de l'Union européenne telle qu'elle s'est instituée reste forte, elle tient encore debout mais ses fondations sont trop faibles pour faire face ensemble aux défis du nouveau monde.

Au long de cette trajectoire cette construction est restée une affaire d'élites éclairées par le sens du devoir et aussi de l'intérêt pragmatique. Mais dès 1992 les peuples réagissent, les rebelles seront qualifiés de populistes tandis que tant d'autres sont indifférents ou déçus : les intérêts sont contradictoires tant qu'un processus transeuropéen de redéfinition et de concrétisation de l'intérêt mutuel n'aura pas lieu. Consolider l'Union européenne, certes, mais à qui cela parle-t-il ? Unir pour réussir la transition écologique, bien sûr, mais sans une économie politique et une conscience populaire à la hauteur des défis, comment cela pourrait-il se faire ? L'espoir ne peut être fondé que sur un nouvel humanisme plus responsable, réellement partagé et inscrit dans une cité commune de l'éducation, du travail et de la création.

En 2015 l'ancien président du Conseil européen Herman Van Rompuy¹², européen d'esprit et d'action s'interrogeait : « allons-nous poursuivre la construction de l'Europe autour des valeurs ou d'un récit ? » Il répond : « autour des valeurs, car un récit commun n'est pas aujourd'hui audible ». Ceci est discutable et en ce sens l'observation d'Edgar Morin¹³ est bien utile : « nos valeurs expriment nos besoins, et l'utopie réalise ces valeurs ». Quand comme c'est le cas aujourd'hui les besoins ne sont pas élaborés et co-construits, les valeurs sont devenues des fétiches, et l'utopie politique qui transformerait ces valeurs en actes fait défaut. Il faut régénérer ensemble les valeurs et le récit, c'est-à-dire le projet. Et tout recommence par une conscientisation. Car ce récit, ce projet ne peuvent plus sortir d'un axe vertical descendant, celui des penseurs ou des dirigeants, il faut trouver un axe horizontal, celui de la participation et de la solidarité.

Un sujet des plus difficiles est celui de l'élargissement de l'Union, ou plutôt de son ouverture géographique. Pour Jean Monnet l'Europe doit être ouverte à tous ses pays : « il n'y a ni Europe de l'Est ni Europe de l'Ouest, il y a des nations qui dans leurs rapports acceptent les mêmes principes et les mêmes règles, qu'elles soient à l'Est ou à l'Ouest ». Et interrogé à ce sujet Monnet ajoute que la Russie comme l'Espagne pourraient en faire partie si elles n'étaient pas des dictatures.

On est très loin d'avoir tiré tous les enseignements de la fin du communisme et de la division du monde en blocs. La signification historique du processus de réunification de l'Europe depuis les années 2000 est restée incomprise, la plupart des dirigeants et intellectuels l'ont totalement négligée. Et l'élargissement a pu servir de bouc-émissaire

pour des gens qui ont vu s'étendre le champ de la compétition intérieure à l'Union sans que l'apport des diversités n'ait été pensé. Comment ne pas voir que l'on perd ainsi de vue le sens même d'un projet européen : faire richesse de la diversité, de l'hétérogénéité des peuples européens, quand il s'agit de bâtir une unité... C'est demander aux juristes de faire le travail des politiques, qui devraient chercher à toucher et rapprocher les Européens dans leur vie quotidienne grâce à la promotion de politiques de solidarités. C'est d'autant plus urgent qu'en raison des déséquilibres socio-démographiques, les mobilités intra-européennes et celles venant de l'extérieur sont devenues matière à de profondes divisions. Quand des pays des périphéries de l'Union Européenne perdent 10, 15, 20% ou plus de leur population active, la panique démographique dont parle Ivan Krastev¹⁴ s'accompagne de réactions de replis identitaires... Ceux-ci sont stigmatisés par un Occident plus riche ou qui comme l'Allemagne accueille les flux pour compenser son vieillissement sans consentir de réciprocités pour autant. Rétablir une cohésion sociale et territoriale en créant des mobilités positives, implique de favoriser des allers et retours pour la formation et l'emploi sur un marché européen du travail régulé à bon escient et associé à une division industrielle du travail. Harmoniser les salaires minimum n'est pas en soi la solution.

J'ouvre ici une parenthèse pour faire référence à l'ouvrage d'Amin Maalouf¹⁵ « Le naufrage des civilisations ». Il voit juste quand il parle de « l'obsession perverse de l'homogénéité ». Il parle de son Moyen-Orient et s'agissant d'homogénéités ethniques ou religieuses. Mais ceci vaut pour notre Europe quand l'homogénéisation par le droit et la législation devient un substitut au manque de courage et de volonté de politiques communes. En matière sociale la valeur égalité chère aux Français ne fait pas place au souci d'une Justice sociale conçue comme l'inclusion des exclus et la régénération d'un ascenseur social, laquelle implique par ailleurs un « descendeur social » des privilèges du capital ou de la noblesse d'Etat dont parlait Bourdieu. Ceci n'est pas sans lien avec la notion de fin de société, prophétisée et voulue par Madame Thatcher ; de fait nos sociétés se décomposent. Et cela va de pair avec la fragilisation de l'autorité des dirigeants politiques et la crise de la démocratie dite représentative.

Aujourd'hui le défi de faire œuvre de civilisation dans la triple dimension économique, politique et culturelle est mondial, et la question d'une société mondiale commence à se poser. Dans ces conditions la dimension culturelle du projet européen, c'est-à-dire une conscientisation, une identification, passe par la création d'une éthique de responsabilité et de solidarité, par une éducation européenne, la construction de mémoires communes et l'invention d'un dialogue populaire transfrontières. Dans un monde de tempêtes sur les représentations mentales et les rapports humains, il est temps que l'Europe sache enfin ce qu'elle veut être.

Paris, le 16 mai 2019

¹² Dans le livre collectif coordonné par Luuk van Middelaar et Philippe Van Parijs "After the storm" (2015). Voir aussi de Luuk van Middelaar "Quand l'Europe improvise", Gallimard (2017)

¹³ Dans son livre « Autocritique », Seuil (1959)

¹⁴ « Le destin de l'Europe. Un sentiment de déjà vu », Premier parallèle (2017)

¹⁵ « Le naufrage des civilisations », Grasset (2019)

Demandez les publications de Europe 21

**L'identité de l'Europe
Vers une refondation**

Philippe Herzog



Essai pour King's College London
Paris - Mai 2016

COMBATING INEQUALITIES

Civilisational challenges and transformation
of globalised capitalism

MARS 2019

Supplément

LES CAHIERS D'EUROPE 21

UNE PASSION D'EUROPE

Entretien entre Jacky Fayolle et Philippe Herzog
autour de ses mémoires
« D'une révolution à l'autre »,

NOVEMBRE 2018

PRIX 10 €

LES CAHIERS D'EUROPE 21



**D'UNE
RÉVOLUTION
À L'AUTRE**

**Les mémoires de Philippe Herzog
lus et commentés par**

Alexandre ADLER
Michel AGLIETTA
Jean-Pierre BRARD
Monique CASTILLO
Henri de CASTRIES

Laurent DANIEL
Claude FISCHER
Marcel GRIGNARD
Gilles GRIN
Olivier GUERSENT

Antoine
Alain
Philippe

LES CAHIERS D'EUROPE 21

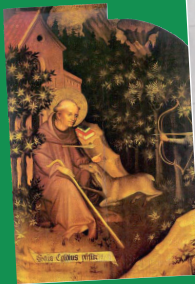


Séminaire 2017 - 1^{ère} session

COMBATTRE LES INÉGALITÉS

Enjeu de civilisation et transformation
du capitalisme mondial

Philippe Herzog



Suivi de
L'esprit de Sant'Egidio
Penda Mbow

Contribution au Meeting international de la Communauté Sant'Egidio
Asisi - 18/20 septembre 2016



Prix : 5 €



**Les Entretiens Européens
& Eurafricains**

4 rue Froidevaux, 75014 Paris
Tél. : 00 33 (0)1 43 21 96 76

www.entretiens-europeens.org